

## Communiqué

### **Retrait du recours envisagé par la commune de Schaerbeek sur le permis de réaménagement du Boulevard Lambermont**

Nous apprenons par voie de presse le souhait de la commune de retirer son recours sur le permis du réaménagement du boulevard Lambermont.

C'est étonnant. A quoi joue-t-on ?

1) Rien n'a changé entre la décision de déposer ce recours et la décision de le retirer.

2) La commune dispose d'un levier puissant avec ce recours pour protéger ses habitants – et notamment les commerçants de la chaussée d'Helmet – d'un projet qui va les enclaver et reporter la charge de trafic sur la chaussée de Haecht et l'avenue Eugène Demolder, qui n'en ont pas besoin et sont déjà en difficulté aujourd'hui.

Au lieu de saisir cette occasion, la majorité joue au calimero et renvoie la balle vers la Ministre de la mobilité qui, selon la porte-parole de la majorité communale, "devra assumer les conséquences auprès des schaerbeekoïses". Ce n'est pas notre conception du rôle d'un Collège communal : fuir devant l'obstacle, plutôt qu'assumer une position courageuse.

3) La situation des commerçants et des axes commerciaux en général à Schaerbeek méritent plus d'attention de la part de la majorité.

4) Nous demandons le maintien du recours jusqu'à ce que nous obtenions cette modification minime par rapport à un projet d'ensemble de qualité pour conserver l'accès à Helmet. Nous exigeons le maintien d'un accès à Helmet via l'avenue Desenfans.

Le Groupe Socialiste déposera un texte qui rappellera à la majorité actuellement minoritaire qu'elle ne peut plus prendre de telles décisions sans consultation préalable l'opposition.

Justine HARZÉ  
Présidente

Abobakre BOUHJAR  
Chef de groupe au Conseil Communal